

## Conseil municipal 29 mars 2019

### Maison Devoille

Le conseil municipal, après examen de l'APD, prenant note du coût de l'opération proposée par l'architecte, deux fois et demi le coût prévisionnel, décide de mettre fin au projet.

### Lotissement des Lilas

Le conseil prend note de la fin de cette opération et de la fermeture du budget afférent.

### Comptes administratifs et comptes de gestion

Après présentation des comptes du budget principal et des budgets annexes et après débat, le Conseil municipal adopte, à l'unanimité, les comptes administratifs et les comptes de gestion de la commune. Il fait de même pour l'affectation des résultats sur le budget 2019.

### Taxes locales

Au vu des résultats des comptes administratifs, rien ne justifie une augmentation des taxes locales. Le conseil municipal décide donc le maintien des taux actuellement en vigueur.

### Subventions aux associations

Le Maire présente au conseil le résultat des travaux de la commission « subventions ». Ne sont subventionnées que les associations du village ou qui participent à l'animation du village. Par ailleurs, tous nos jeunes, quel que soit l'établissement scolaire fréquenté, bénéficient d'une aide pour leurs sorties scolaires.

Le conseil municipal adopte, à l'unanimité, les propositions de la commission.

### Budgets prévisionnels

Les souhaits d'investissements avaient été listés lors des précédents conseils. Avant de présenter le budget en chiffres, le Maire fait part à l'assemblée des investissements qui, finalement, ont pu être placées dans le budget prévisionnel 2019. Par ailleurs, le ratio d'endettement de la commune est de 2,14, soit un endettement faible.

Après débat, notamment sur le budget « Eau » du fait des nombreuses fuites que nous avons eu à subir dernièrement, le budget général et les budgets annexes ont été votés à l'unanimité du conseil municipal.

### Chemin forestier partant de la station de traitement

La commission d'appel d'offres s'est réunie mardi 26 mars pour ouvrir les plis et examiner les offres. C'est la proposition de l'entreprise Tisserand qui a été retenue (36 453 € HT).

### Emplois d'été

Le conseil municipal est d'accord pour renouveler ces emplois que nous proposons chaque année aux jeunes du village. A ce jour, nous avons eu deux demandes, l'une pour le mois de juin, l'autre pour le mois de juillet.

### Carte « avantage jeunes »

Depuis une dizaine d'années, la municipalité offre cette carte aux jeunes du village (11 à 25 ans). Le conseil donne son accord pour reconduire cela, cette année encore. Il faudra venir s'inscrire en mairie entre le 15 avril et le 31 mai.

### Repas des aînés

Il est prévu le dimanche 28 avril. Les conseillers municipaux se chargent d'aller inviter les personnes en âge de participer à ce repas.

### Avancement de personnel

Deux personnes faisant partie du personnel communal ont droit à une promotion cette année. Le conseil municipal entérine ces avancements et modifie les postes en conséquence.

### Motion de soutien à l'association des communes forestières

Il est prévu, à compter du 1<sup>er</sup> juillet, l'encaissement des produits des ventes de bois des forêts communales directement par l'ONF. Cette mesure affectera de manière significative le budget des communes en retardant de plusieurs mois le versement des recettes de bois. Le conseil municipal adopte la motion présentée par l'association des communes forestières qui demande le retrait de cette mesure.